



e.p.s.m.d. de l'Aisne

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE
DEPARTEMENTAL DE L' AISNE**

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

**MISE EN PROPLETE DES RESEAUX
D'EXTRACTION DE BUEES GRASSES EN
CUISINES SUR LE SITE DE L'EPSMD
DE L' AISNE
POUR L'ANNEE 2016**

MAITRISE D'OUVRAGE :

e.p.s.m.d. de l'Aisne
02320 PREMONTRE
Tél : 03.23.23.66.21
Fax : 03.23.23.66.07
www.epsmd-aisne.fr

ARTICLE 1 - OBJET du MARCHÉ

Mise en propreté des réseaux d'extraction de buées grasses de la cuisine centrale et de la cuisine de la salle médiévale situées sur le site de l'Epsmd de l'Aisne à Prémontré.

ARTICLE 2 - DEFINITION DE L'OPERATION

La prestation est à réaliser conformément à l'article GC 21 du règlement de sécurité incendie.

A l'issue de la mise en propreté, l'entreprise devra obligatoirement signer le registre de sécurité de la cuisine ainsi que celui de l'Epsmd situé au service technique.

ARTICLE 3 - DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

3.1 Installations cuisine centrale

Office self :

- 1 hotte murale 4 ml x 1,50 ml
- 1 réseau d'extraction sur tourelle en toit terrasse accessible avec une échelle de 5 ml

Office direction :

- 1 hotte murale 3 ml x 1 ml
- 1 réseau d'extraction accessible en faux plafond, relié au groupe moteur ventilateur en local technique accessible de l'extérieur

Laverie :

- 2 hottes murales 1 ml x 1 ml
- 1 gaine horizontale reliant les 2 hottes
- 1 gaine de rejet en toit terrasse accessible avec une échelle de 5 ml

Local lave vaisselles :

- 1 capteur 1,50 ml x 1 ml
- 1 gaine d'extraction horizontale
- 1 tourelle en toit terrasse accessible avec une échelle de 5 ml

Zone cuisson :

- 1 hotte murale 1,50 ml x 12 ml préparation chaude
- 1 hotte murale 1,50 ml x 4 ml
- 1 hotte laverie 1,50 ml x 3 ml

Les 3 hottes sont reliées entre elles par un réseau en faux plafond, puis piquées sur le moteur d'extraction en local technique accessible de l'extérieur

3.2 Installations cuisine de la salle médiévale

- 1 hotte murale type cuisine particulier
- 1 gaine d'extraction diamètre 125 d'environ 4 ml
- 1 gaine de rejet murale

ARTICLE 4 - FREQUENCE

- Le marché est conclu pour un an (année 2016).
- Les prestations des installations de la cuisine centrale et de la salle médiévale sont à effectuer une fois, au second semestre. Un passage supplémentaire est à effectuer pour l'office self et la zone cuisson en avril/mai.

Fait à Prémontré, le 15 décembre 2015
Lu et accepté,
Le candidat,

Signature du représentant légal de la Société et cachet.